



**VILLEDIEU**  
**INTERCOM**

Art de vivre / Savoir-faire / Authenticité /

Comité technique  
Vendredi 08 juin 2018

Compte-rendu

Représentants du collège élus : M. Charly VARIN, M. Daniel MACE, M. Pierre MANSON, Mme Françoise MAUDUIT, Mme Dominique ZALINSKI

Représentants du collège agents : Mme Corinne BLIARD, M. François CHAUVIN, Mme Valérie BOISSEL, Mme Carole SCHNEIDER

## ORDRE DU JOUR

1. Tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> juillet 2018
2. Reclassement temporaire des agents concernés par la fermeture de la piscine
3. Harmonisation des entrées de la piscine aux agents de Villedieu Intercom
4. Bilan social 2017
5. Règlement intérieur
6. Questions diverses

## I. Tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> juillet 2018

La modification du tableau des effectifs, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018, est nécessaire aux motifs suivants :

- Avancements de grades
- Fermeture de certains postes suite aux recrutements liés aux transferts de compétences

Cadres d'emplois	Grades	TC	TNC	Quotité temps de travail TNC		Poste pourvu	Poste à pourvoir
Attachés	Attaché territorial	7	0			<del>5</del> 7	<del>2</del> 0
	Attaché principal	<del>2</del> 0	0			0	<del>2</del> 0
Rédacteurs	Rédacteur territorial	<del>3</del> 2	0			2	<del>1</del> 0
	Rédacteur territorial principal 2e classe	<del>3</del> 2	0			1	<del>2</del> 1
	Rédacteur territorial principal 1ère classe	<del>2</del> 0	0			0	<del>2</del> 0
Adjoints administratifs	Adjoint administratif principal 1ère classe	1	0			0	1
	Adjoint administratif principal 2ème classe	<del>4</del> 6	0			2	<del>2</del> 4
	Adjoint administratif principal 2e classe	0	1	18h	18/35	1	0
	Adjoint administratif territorial	<del>6</del> 4	0			4	<del>2</del> 0
	Adjoint administratif territorial	0	1	17h	17/35	1	0
	Adjoint administratif territorial	0	1	20H	20/35	1	0
Techniciens territoriaux	Technicien	1	0			0	1
Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal 1ère classe	<del>2</del> 3	0			2	<del>0</del> 1
	Adjoint technique principal 2ème classe	<del>6</del> 7	0			4	<del>2</del> 3
	Adjoint technique principal 2ème classe	0	1	12h52	12.87/38	0	1
		0	1	3h00	3/35	0	1
	Adjoint technique territorial	<del>10</del> 8	0			<del>7</del> 5	3
	Adjoint technique territorial	0	1	7h	7/35	1	0
	Adjoint technique territorial	0	1	17h00	17/35	1	0
	Adjoint technique territorial	0	1	8h37	8.62/35	1	0
	Adjoint technique territorial	0	1	11h45	11.75/35	1	0
	Adjoint technique territorial	0	1	1h33	1.54/35	1	0

	Adjoint technique territorial	0	1	8h06	8.10/35	1	0
	Adjoint technique territorial	0	1	4h21	4.36/35	1	0
	Adjoint technique territorial	0	1	12h52	12.87/35	1	0
	Adjoint technique territorial	0	1	3h00	3/35	1	0
	Adjoint technique territorial	0	1	5h45	5.75/35	1	0
	Adjoint technique territorial	0	1	30h00	30/35	1	0
	Adjoint technique territorial	0	1	18h00	18/35	1	0
	Adjoint technique territorial	0	1	6h40	6.67/35	1	0
	Adjoint technique territorial	0	1	19h00	19/35	1	0
Animateurs	Animateur principal 1ère classe	1	0			1	0
	Animateur	3	3			3	0
Adjoints territoriaux d'animation	Adjoint d'animation principal 2e classe	0	1	16h45	16.76/35	1	0
	Adjoint d'animation principal 2e classe	0	1	18h33	18.55/35	0	1
	Adjoint territorial d'animation	4	0			3	1
	Adjoint territorial d'animation	0	1	8h55	8.91/35	1	0
	Adjoint territorial d'animation	0	3	5h00	5/35	0	3
	Adjoint territorial d'animation	0	1	4h15	4.25/35	1	0
	Adjoint territorial d'animation	0	1	28h00	28/35	1	0
	Adjoint territorial d'animation	0	1	31h00	31/35	1	0
	Adjoint territorial d'animation	0	1	14h45	14.75/35	1	0
	Adjoint territorial d'animation	0	1	18h33	18.55/35	1	0
	Adjoint territorial d'animation	0	1	14h26	14.44/35	1	0
	Adjoint territorial d'animation	0	1	<del>30h30</del> 24h00	<del>30.5/35</del> 24/35	1	0
	Adjoint territorial d'animation	0	1	7h45	7.75/35	1	0
	Adjoint territorial d'animation	0	1	17h30	17.50/35	0	1
	Adjoint territorial d'animation	0	1	9h00	9/35	1	0
	Adjoint territorial d'animation	0	1	11h18	11.30/35	1	0
	Adjoint territorial d'animation	0	1	17h00	17/35	0	1
	Adjoint territorial d'animation	0	1	4h20	4.34/35	0	1

	Adjoint territorial d'animation	0	1	12h43	12.72/35	1	0
	Adjoint territorial d'animation	0	1	9h32	9.53/35	1	0
	Adjoint territorial d'animation	0	1	15h30	15.50	1	0
Conseillers territoriaux des APS	Conseillers des APS	1	0			1	0
Educatrices territoriales des APS	Educatrice des APS principale 2ème classe	1	0			1	0
	Educatrice des APS	4	0			3	1
EJE	Educatrice principale de Jeunes Enfants	1	0			1	0
ATSEM	ATSEM principale 2ème classe	1	0			1	0
	ATSEM principale 2ème classe	0	1	2h45	2.75/35	1	0
	ATSEM principale 2ème classe	0	1	10h00	10/35	1	0
	ATSEM principale 2ème classe	0	1	10h10	10.16/35	1	0
	ATSEM principale 1ère classe	1	0	35h00	35/35	0	1
	ATSEM principale 1ère classe	0	1	6h	6/35	1	0
Bibliothécaires territoriaux	Bibliothécaire	1	0			1	0
Adjoints territoriaux du patrimoine	Adjoint du patrimoine principale 2ème classe	± 2	0			1	± 1
	Adjoint du patrimoine principale 2ème classe	0	1	18h00	18/35	1	0
	Adjoint territorial du patrimoine	4				3	1
<b>TOTAL</b>		<b>64</b>	<b>49</b>			<b>83</b>	

Tableau des effectifs des emplois occasionnels

Grades	TC	TNC	Quotité de temps de travail		Poste pourvu	Poste à pourvoir
Adjoint administratif	± 2	0			1	1
Adjoint technique	2	0			1	1
Adjoint technique	0	1	14h	14/35	0	1
Adjoint d'animation	5	0			1	4
Adjoint d'animation	0	1	8h	8/35	0	1

Adjoint d'animation	0	3	30h	30/35	3	0
Adjoint d'animation	0	2	20h	20/35	2	0
Adjoint animation	0	2	25h 25h	25/35 25/35	1 1	0
Adjoint animation	0	1	26h	26/35	1	0
Adjoint d'animation	0	1	24h	24/35	1	0
Adjoint d'animation	0	1	1h50	1.8/35	1	0
Adjoint d'animation	0	1	8h48	8.80/35	1	0
Animateur	1	0			1	0
Educateur des APS de 2 <sup>ème</sup> classe	1	0 2	35h 17h30	35/35 17.5/35	0 2	1 0

**Avis du comité technique du 08 juin 2017 :**

Collège employeur		Collège représentant du personnel	
Favorable	Défavorable	Favorable	Défavorable
x		x	

**II.Reclassement temporaire des agents concernés par la fermeture de la piscine**

Le conseil communautaire s'est engagé dans des travaux de rénovation de la piscine. Ce service sera fermé du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2019. Les agents titulaires concernés, ont été rencontrés et ont acceptés les reclassements temporaires suivants :

Agents concernés	Grade	Service d'affectation temporaire
<b>HORTET Corinne</b>	Educateur des APS principal 2 <sup>e</sup> classe	Partage du temps complet entre le service Alsh et le service piscine, avec une augmentation progressive du temps de travail au service piscine, pour préparer la réouverture.
<b>BOISSEL Valérie</b>	Adjoint technique principal 2 <sup>e</sup> classe	1 ETP accueil Maison des Services 0.5 ETP secrétariat pôle environnement et bâtiments 0.5 ETP service entretien après évènementiel
<b>SCHNEIDER Carole</b>	Adjoint technique	
<b>CATHERINE Nathalie</b>	Adjoint technique	Animatrice service jeunesse
<b>LECERF Nicolas</b>	Adjoint technique	Service technique

Les contrats des maîtres-nageurs-sauveteurs prennent fin le 31 août 2018.

Suite au questionnement des représentants du personnel, il est rappelé que les agents sont titulaires de leur grade mais pas de leur poste. En fonction des travaux qui seront réalisés à la piscine, une modification de la répartition des missions peut avoir lieu.

Les agents devront profiter du temps de fermeture de la piscine pour effectuer des formations.

**Avis du comité technique du 08 juin 2018 :**

Collège employeur		Collège représentant du personnel	
Favorable	Défavorable	Favorable	Défavorable
X		X	

**III. Harmonisation des entrées de la piscine aux agents de Villedieu Intercom**

Il est rappelé que les agents de l'ex CDC de Villedieu bénéficient de la gratuité des entrées de la piscine pour eux-mêmes, leur conjoint et leurs enfants, alors que les autres agents ne bénéficient d'aucun avantage.

Après discussion, et afin d'harmoniser cette pratique, les représentants du comité technique ont décidé d'accorder, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019, la gratuité des entrées de la piscine, à chaque agent de la collectivité recruté pour une durée d'au moins 3 mois.

Le service ressources transmettra, à l'accueil de la piscine, tous les trimestres, la liste des agents concernés par cette gratuité.

Les représentants des élus proposent que la collectivité contacte l'Amicale du Personnel afin d'évoquer la possibilité de mettre en place d'un tarif préférentiel pour les conjoints et les enfants de ses membres, selon les modalités de l'Amicale.

**Avis du comité technique du 08 juin 2018 :**

Collège employeur		Collège représentant du personnel	
Favorable	Défavorable	Favorable	Défavorable
X		X	

#### **IV. Bilan Social 2017**

L'article 33 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, inscrit l'obligation pour l'autorité territoriale de présenter au moins tous les 2 ans au comité technique un rapport sur l'état de la collectivité.

Ce rapport, communément appelé bilan social, indique les moyens budgétaires et en personnel dont dispose la collectivité. Il dresse notamment le bilan des recrutements et des avancements, des actions de formation, des demandes de travail à temps partiel...

Le bilan social a été saisi par la collectivité et transmis au Centre de Gestion le 23 mai 2018, pour validation. A ce jour, le bilan social n'ayant pas été validé, il est proposé de reporté ce point à l'ordre du jour du prochain comité technique.

#### **Avis du comité technique du 08 juin 2018 :**

Collège employeur		Collège représentant du personnel	
Favorable	Défavorable	Favorable	Défavorable
X		X	

#### **V. Règlement intérieur**

Lors du comité technique du 02 mars 2018, une proposition de règlement intérieur a été remise à chaque membre du comité technique. Il est destiné à organiser la vie et les conditions d'exécution du travail dans les services de Villedieu Intercom.

Ce document :

- Fixe les règles de fonctionnement interne à la collectivité ;
- Rappelle les garanties qui sont attachées à l'application de ces règles ;
- Précise les principes généraux d'utilisation de l'espace et du matériel ;
- Précise certaines règles relatives à l'hygiène et à la sécurité.

Il est demandé au comité technique de valider ce règlement intérieur.

Les représentants du personnel sont favorables à la validation de ce document, sous réserve que le temps de récupération des heures supplémentaires de nuit, de dimanche et de jour férié, soit majoré, comme le prévoit la circulaire du 11 octobre 2002. A savoir :

- Travail de nuit (de 22h à 5h) : 1 heure effectuée = 2 heures récupérées
- Travail un dimanche ou un jour férié : 1 heure effectuée = 1h40 min récupérée
- Dans les autres situations le temps de récupération est égal à la durée des heures supplémentaires effectuées.

Les représentants du personnel demandent à ce que les services jeunesse et piscine puissent bénéficier de vêtements de travail.

Dans le tableau d'autorisations d'absences liées aux évènements familiaux, il est précisé que pour l'évènement « mariage ou décès des autres ascendants ou descendants » il convient d'ajouter en plus des frères, sœurs, beaux-frères, belle sœurs, les grands-parents et arrière-grands-parents.

**Avis du comité technique du 08 juin 2018 :**

Collège employeur		Collège représentant du personnel	
Favorable	Défavorable	Favorable	Défavorable
X		X	

**VI. Questions diverses**

- **Elections professionnelles** : l'arrêté ministériel du 4 juin 2018, fixe la date des élections professionnelles au 06 décembre 2018.

Un protocole d'organisation de ses élections a été signé entre la collectivité et les représentants de l'UNSA le 04 juin dernier. Dans ce protocole, il est rappelé que la composition du comité technique est de 5 représentants du personnel et autant de suppléants, avec maintien du paritarisme entre les deux collèges.

- **Contrat d'apprentissage** : le collège employeur informe que dans le cadre de la contractualisation, les collectivités du territoire Villedieu Intercom se sont engagées à recruter 7 apprentis sur le territoire entre 2017 et 2020.

Il est rappelé qu'à la rentrée 2017/2018 2 apprentis ont été recrutés sur le territoire, à savoir :

Collectivité d'accueil	Service	Diplôme préparé	Date du contrat
Villedieu Intercom	Jeunesse	BPJEPS activités physiques pour tous	07/11/2017 au 30/06/2019
Ville de Percy-en-Normandie	Espace verts	CAPA Jardinier Paysagiste	04/09/2017 au 03/09/2018

A la rentrée 2018/2019 Villedieu Intercom souhaite engager un apprenti au service RAM afin de préparer un diplôme d'éducateur de jeunes enfants.

**Avis du comité technique du 08 juin 2018 :**

Collège employeur		Collège représentant du personnel	
Favorable	Défavorable	Favorable	Défavorable



X		X	
---	--	---	--

- **Enquête sur les risques psycho-sociaux** : cette enquête sera prévue dans le cadre de l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP). Le cahier des charges du DUERP est en cours de rédaction.

Le secrétaire du collège des agents

Le représentant des élus

Corinne BLIARD

Daniel MACE